

DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT

Pour obtenir un permis de stationnement (hebdomadaire, mensuel, session ou annuel), veuillez compléter le formulaire ci-dessous puis l'envoyer à stationnement@umoncton.ca

Pour la tarification, veuillez vous référer à l'[Annexe C](#).

INFORMATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Numéro d'identification :

A 0 0

Nom :

Prénom :

Téléphone du bureau :

Téléphone personnel :

Adresse courriel :

Faculté :

Département/Secteur (nom complet) :

► Membre du personnel

À temps complet ou temps partiel

Chargé(e) de cours

Retraité(e)

Nouvelle personne employée (précisez la date d'embauche) :

► Communauté étudiante

À temps complet

À temps partiel

► Externes

Stagiaire

Locataire

Entreprise

Autre (précisez) :

DURÉE DU PERMIS

Annuel

1^{er} septembre au 31 août

Session *automne*

1^{er} septembre au 31 décembre

Session *hiver*

1^{er} janvier au 30 avril

Session *printemps-été*

1^{er} mai au 31 août

Hebdomadaire (précisez les dates) :

Mensuel (précisez les dates) :

INFORMATIONS DU VÉHICULE

► Véhicule 1

Plaque :

Marque :

Modèle :

Province :

Année :

Couleur :

► Véhicule 2

S-agit-il d'un permis pochette* ?

*Une pochette autocollante est fournie pour chaque véhicule. [...] Un seul permis est délivré pour l'ensemble des véhicules inscrits. Il doit obligatoirement être inséré dans la pochette autocollante du véhicule utilisé [...].

Oui Non

Plaque :

Marque :

Modèle :

Province :

Année :

Couleur :

► Véhicule 3

Doit-il être ajouté au permis pochette ?

Oui Non

Plaque :

Marque :

Modèle :

Province :

Année :

Couleur :

► Véhicule 4

Doit-il être ajouté au permis pochette ?

Oui Non

Plaque :

Marque :

Modèle :

Province :

Année :

Couleur :

CONDITIONS

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

J'ai lu le [Règlement sur le stationnement et la circulation des véhicules](#), et je comprend qu'aucune contravention ne sera annulée s'il y a bris d'un article.

Toutes contraventions assignées à un véhicule devront être payées au préalable.

Pour récupérer mon permis en main propre, je dois me présenter avec ma carte étudiante, employée ou retraitée.*

*La carte s'obtient à InfoCentre, au Centre étudiant Mawiomi.

PAIEMENT

En personne :

- au Service de sécurité (toute la communauté universitaire et les externes, 24 h/24, 7 j/7).
- à InfoCentre (la communauté étudiante seulement, lundi à vendredi 8 h 30 - 16 h 30).

Retenue sur salaire (membres du personnels seulement et sous certaines conditions*, livraison par courrier interne).

Changement de véhicule.

Facturation (précisez le nom de votre contact qui recevra la facture)** :

* Dates limites pour :
les permis *annuel* et *automne* : 28 août;
les permis *hiver* : 18 décembre;
les permis *printemps-été* : 24 avril

** La demande de permis ne sera pas traitée tant que cette personne n'aura pas validé l'information.

GRILLE TARIFAIRE 2026-2027

Permis de stationnement

Membres du personnel

	Annuel	Session
Personnel (Temps complet, temps partiel ou qui sont inscrit dans des cours)	459 \$	253 \$
Chargé(e)s de cours	299 \$	165 \$
Retraité(e)s	299 \$	165 \$

Membres de la communauté étudiante

	Annuel	Session
Étudiant(e) à temps complet (Inscrit à neuf crédits et plus par session)	299 \$	165 \$
Étudiant(e) à temps partiel (Inscrit à moins de huit crédits par session)	299 \$	156 \$

Frais administratifs

Remplacement d'une vignette (Vignette perdue ou non retournée lors d'un changement de véhicule)	50 \$
---	-------

Véhicule supplémentaire

	Annuel	Session
Deux véhicules ou plus (Système de pochettes - Frais de 50 \$ pour chaque véhicule additionnel inscrit à un seul permis)	51 \$	37 \$
Permis supplémentaire (Une vignette livrée pour chaque véhicule supplémentaire)	299 \$	165 \$
Covoiturage (Frais de 50 \$ pour chaque véhicule additionnel inscrit à un seul permis)	51 \$	36 \$

Autres permis

30 min	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel
2 \$	15 \$	57 \$	102 \$

Le formulaire en ligne doit être rempli :

<https://www.umoncton.ca/umcm-securite/node/50>

Les montants incluent les taxes. Ces tarifs sont sujets à changement le 1^{er} mai de chaque année.

Annuel : du 1^{er} septembre au 31 août.

Session :

- **Automne** : du 1^{er} septembre au 31 décembre.
- **Hiver** : du 1^{er} janvier au 30 avril.
- **Printemps-été** : du 1^{er} mai au 31 août.

Pour plus de renseignements, merci de vous référer au *Règlement sur le stationnement et la circulation des véhicules*, disponible en ligne :

<https://www.umoncton.ca/umcm-securite/files/umcm-securite/wf/wf/documents/regle2005final.pdf>